

1. Pouvez-vous indiquer la répartition du volume de travail attendu par domaine (nombre approximatif de mots) qui serait attribué par le Canada, de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais?

Réponse : La répartition selon les domaines varie d'une année à l'autre et selon le cycle de production du recensement. Un projet est susceptible d'être lié à plus d'un domaine. Les catégories des classes A (domaines obligatoires, principaux et secondaires) et B (domaines principaux et secondaires) sont représentatives de la quantité relative de travail de chaque domaine pour les combinaisons de langue.

Veuillez consulter la section 1.2 Sommaire pour obtenir de plus amples renseignements.

2. Dans le cas où le soumissionnaire travaille déjà avec le Canada et que le Canada a approuvé nos ressources proposées au cours des 3 dernières années, ces ressources devront-elles être assermentées de nouveau?

Réponse : Le serment et l'affirmation doivent être administrés après chaque interruption de service des personnes réputées être employées ou après dix ans d'accès continu (p. ex. pour tous les nouveaux projets, lorsqu'il n'y a pas de chevauchement avec un projet précédent pour lequel le serment et l'affirmation ont été administrés, ou lorsqu'un renouvellement de la cote de sécurité est demandé). Une période d'un an plus un jour après la fin d'un contrat précédent constitue une interruption de service.

3. En ce qui concerne le CTO 4 : Expérience et curriculum vitae des traducteurs proposés, dans le cas où le soumissionnaire travaille déjà avec le Canada, le soumissionnaire peut-il proposer des projets qui ont déjà été réalisés pour le Canada, afin de démontrer son expérience en traduction?

Réponse : Oui, le soumissionnaire peut ajouter toute expérience pertinente acquise au cours de la période précédente de 5 ans pour démontrer qu'il répond aux critères.

4. Sommes-nous en mesure d'indiquer le nom d'un client actuel de Statistique Canada comme référence?

Réponse : Oui, vous pouvez.